

DEMANDE DE CRÉDIT D'ÉTUDE

Séance du Conseil général du 24 mai 2023

Objet :

Etude d'une voie de mobilité douce vers la zone industrielle de Planchy

Demande de crédit d'étude de CHF 100'000.00

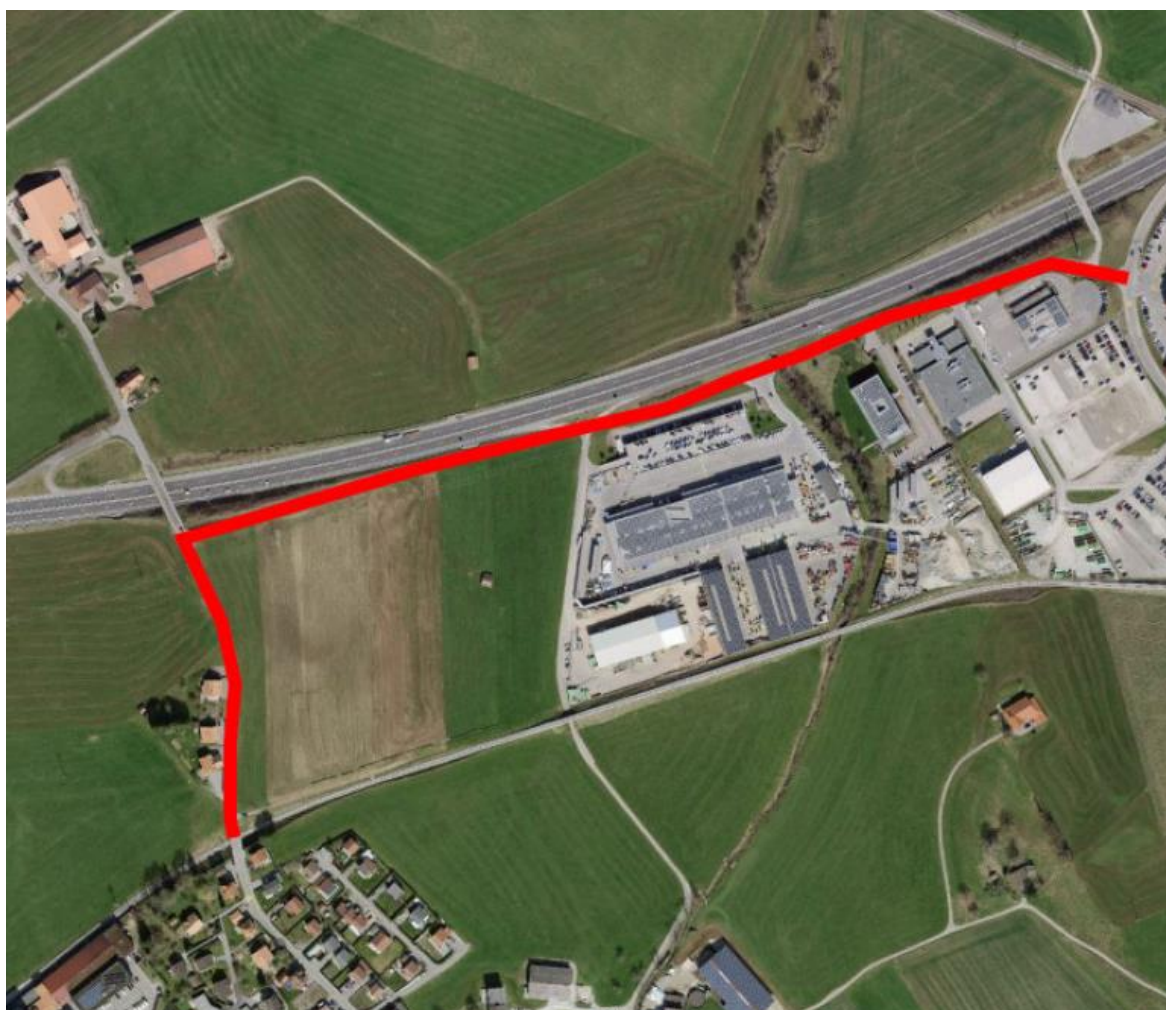


Descriptif de la demande :

Objectif : Relier le centre du village aux entreprises de la Z.I. de Planchy puis à la gare de Bulle en empruntant la voie verte déjà existante.

Comme vous avez pu le remarquer, le trafic motorisé ne cesse d'augmenter dans le village. Le meilleur moyen d'inciter les automobilistes à prendre leur vélo pour aller au travail est de créer des infrastructures réservées à leur usage d'une manière sécuritaire. Cette voie permettrait également aux étudiants de rejoindre leurs écoles bulloises avec moins d'appréhension.

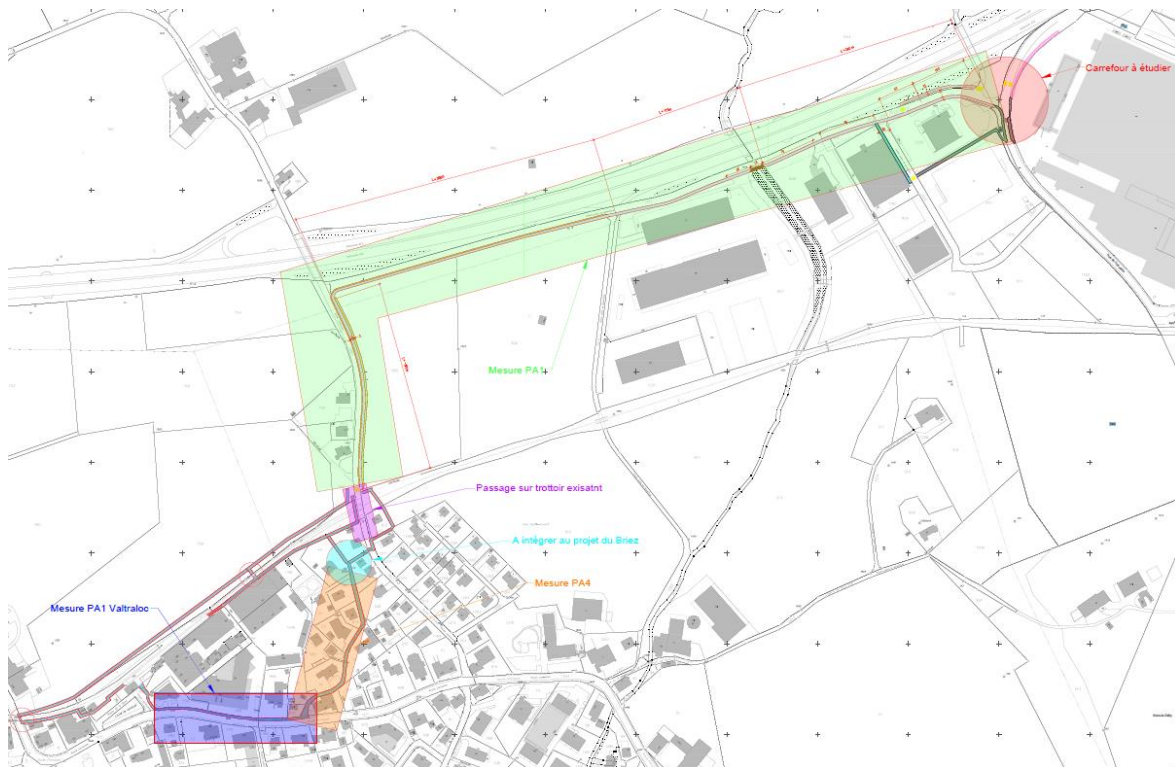
Le Conseil communal estime qu'il ne faut plus tarder à faire le pas pour promouvoir cette mobilité et les mesures du PA1 sont à mettre en œuvre rapidement afin de recevoir les subventions fédérales prévues, les factures devant être envoyées jusqu'à fin 2027.



Nous avons déjà fait une pré-étude afin de déterminer le tronçon idéal. Celui-ci permettra aux employés de toutes les entreprises de Planchy de rejoindre leur lieu de travail et de prendre déjà en compte les développements futurs vers Starrag.

Conformément à la mesure Mobul 21C du PA1, nous souhaitons créer une voie réservée à la mobilité douce depuis le pont TPF jusqu'au carrefour de l'OCN qui sera corrigé.

Pour relier le centre du village en mobilité douce, le tronçon sur la route cantonale est repris dans le projet Valtraloc et le Chemin du Margy dans une mesure du PA4.



La demande de crédit d'étude porte sur les phases de projet et de mise à l'enquête.

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'étude de CHF 100'000.00

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 100'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 2 % : CHF 2'000.00

Amortissement 2.5 % : CHF 2'500.00

Charges annuelles : CHF 4'500.00